



Affaire Auchan/ Rana Plaza : de nouvelles preuves de violations des droits des travailleurs dans les usines sous-traitantes du distributeur

Paris, le 20 octobre 2015 - En avril 2013, l'immeuble du Rana Plaza abritant des usines textiles s'effondre au Bangladesh. 1138 travailleur-euses ont trouvé la mort. Sous les décombres sont retrouvées des vêtements de la marque propre du distributeur Auchan, In Extenso. Après une première plainte déposée par Sherpa, Peuples Solidaire-ActionAid France et le Collectif Éthique sur l'Étiquette contre Auchan pour pratiques commerciales trompeuses, classée sans suite, nos associations se sont constituées partie civile en juin 2015. Grâce à une enquête minutieuse réalisée sur le terrain, Sherpa fait parvenir au juge d'instruction de nouveaux éléments, montrant que les violations graves des droits fondamentaux des travailleurs ont lieu dans d'autres usines produisant les vêtements du distributeur.

Les éléments et les témoignages collectés dans les usines de Dacca montrent que :

- les conditions de sécurité « bâtiment et incendies » ne sont pas respectées dans certaines usines, ce qui pourrait conduire à de nouveaux incendies tels que celui de Tazreen qui a fait plus de 100 morts en 2012, ou l'effondrement d'immeubles comme celui du Rana Plaza ;

- les ouvriers travaillent parfois 70 heures par semaine alors que la loi bangladaise n'en autorise que 60, sans que les heures supplémentaires ne soient toujours rémunérées, pour un salaire qui ne leur permet pas de vivre dignement, et dans des conditions dangereuses;

- les droits syndicaux sont systématiquement bafoués et les ouvriers subissent des menaces verbales et physiques constantes d'être licenciés lorsqu'ils revendiquent le respect de leurs droits.

Ces nouveaux éléments montrent l'urgence d'instaurer une véritable responsabilité des multinationales pour les atteintes aux droits de l'homme commises par leurs filiales et leurs sous-traitants en France comme l'étranger. Le drame du RP montre que les codes de conduite et les déclarations d'intentions des entreprises ne suffisent pas à prévenir les atteintes aux droits humains fondamentaux.

Nos organisations appellent à l'adoption sans délai de la loi sur le devoir de vigilance des sociétés-mères et entreprises donneuses d'ordres, adoptée à l'Assemblée Nationale le 30 mars, et qui sera examinée le 21 octobre prochain par le Sénat.

Signez la [pétition](#) pour exiger une enquête sérieuse et approfondie sur le cas Auchan et demander à la justice que la lumière soit faite sur les atteintes aux droits fondamentaux des travailleurs produisant pour la multinationale française.

Contact presse :

Sherpa : Marie-Laure Guislain : avocate, responsable du contentieux : 01 42 21 33 25/09 67 07 33 25

Peuples Solidaires-Action Aid France : Katia Roux, responsable des campagnes- 01 80 89 99 50

Collectif Ethique sur l'Étiquette : Nayla Ajaltouni, 06 62 53 34 56